

Le 6 avril 2018,

L'Université de Lille assure que les examens du semestre auront bien lieu dans ses facultés.

Le président de l'Université de Lille rappelle avant tout que son action est guidée par le souci de la continuité de l'accès aux enseignements et la protection des personnes et des biens.

Jean-Christophe Camart rappelle son attachement au droit de grève et au dialogue, comme l'atteste la mise à disposition d'espaces pour les débats. Son devoir est également d'écouter l'ensemble des 67.000 étudiants, dont la grande majorité souhaite passer ses examens.

CONTACTS PRESSE

Marie Clergue
Directrice du service
communication
T. 06 85 59 34 87
marie.clergue@univ-lille.fr

Cristelle Fontaine
Responsable du pôle relations
presse
Port. 06 14 26 22 43
T. 03 62 26 92 24
cristelle.fontaine@univ-lille.fr

Eglantine Carlier
Assistante de communication -
pôle relations presse
T. 03 62 26 92 25
eglantine.carlier@univ-lille.fr

Aussi la présidence de l'Université de Lille met tout en oeuvre pour garantir la bonne tenue des examens ces quinze prochains jours, en accord avec les directives nationales exprimées par le Premier ministre.

Il est demandé aux étudiants qui seraient impactés par la grève des trains de prendre leurs dispositions pour y assister. L'Université de Lille a fait en sorte de communiquer largement auprès d'eux sur les moyens de transports alternatifs (co-voiturage, bus).

